

COMMUNE DE EU

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

1) Le cadre général du compte administratif

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de EU. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif 2018 a été approuvé le 7 février 2019 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

2) Eléments de contexte, priorités du budget 2018 et résultats du compte administratif 2018

A) Le budget primitif 2018 de la commune de EU a été voté le 28 mars 2018 par le conseil municipal.

B) Le budget primitif 2018 de la commune avait pour priorités :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec :
 - Le maintien des plans d'économie et la réduction des dépenses.
 - Le maintien de la masse salariale.
 - Le soutien aux associations

- Des recettes de fonctionnement marquées par :
 - Une baisse des concours de l'Etat
 - Le maintien des taux de fiscalité communale

- Un programme d'investissement d'un très bon niveau compte tenu du contexte économique permettant le lancement de nouveaux projets :
 - Le bastion, réfection totale suite à risques majeurs d'éboulement,
 - Le lancement d'une étude concernant la réfection du clocher de la collégiale,
 - Le lancement d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une médiathèque dans le Collège des Jésuites,
 - La vidéo protection : fin juillet
 - La réalisation d'un parc de jeux dans les jardins de l'Hôtel Dieu,
 - L'implantation d'un city-stade sur l'aire d'évolution extérieure du Gymnase fin avril,
 - La réalisation d'un projet d'aire de camping-car : fin mai,

- Les travaux en régie pour l'amélioration des bâtiments communaux (écoles) et du cadre de vie dans les différents quartiers de la ville.

- Une maîtrise de l'endettement

C) Les résultats du compte administratif 2018

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Excédent de fonctionnement	352 855,00	1 030 815,06	1 103 251,68	1 040 199,70	1 092 328,91	1 158 851,62
Déficit d'investissement	1 887 958,55	470 445,29	470 001,35	611 835,73	907 534,15	937 590,76

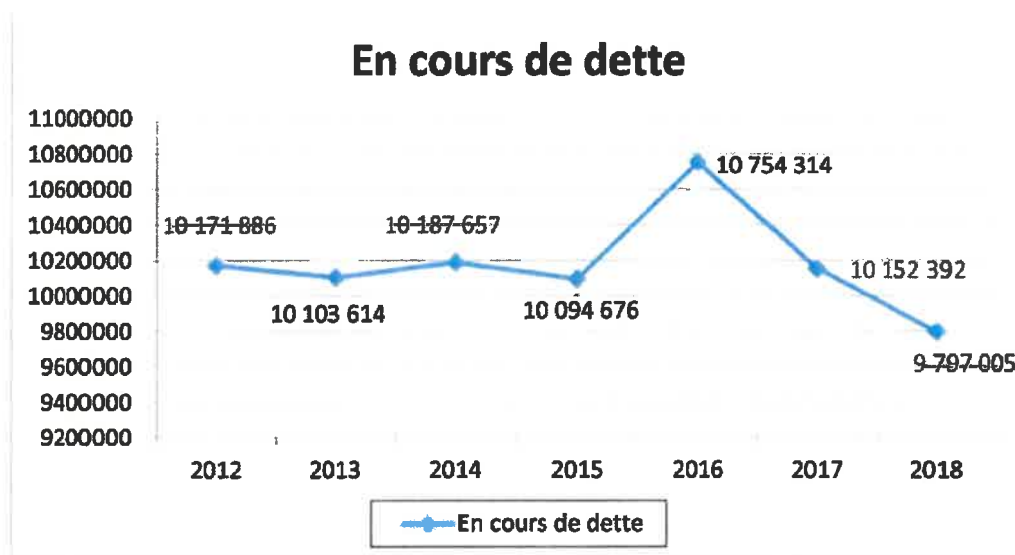
Le résultat de fonctionnement augmente de 228.20% depuis 2013. Les objectifs pour une gestion efficiente ont été renforcés, les efforts pour une meilleure maîtrise de nos dépenses ont été maintenus malgré des contraintes sur le plan national avec la réduction des dotations de l'Etat et la réforme de la dotation globale de fonctionnement :

- Charges à caractère général : -18% depuis 2013
- Charges de personnel : -7% depuis 2013

Les investissements ont été maintenus et réalisés :

- Etude de faisabilité d'une médiathèque 17895€
- Diagnostics pour l'étude de faisabilité d'une médiathèque 38 964€
- 8 conteneurs 31 960€
- Acquisition matériel voirie : 20 017.55€
- Vidéo protection 185 084.45€
- Matériel informatique 12 990.48€
- Matériel Services techniques 56 902.53€
- Matériel Fêtes et cérémonies 3 142.80€
- Matériel pour le service jardin 17 999.16€
- Matériel écoles/cantines 36 526.85€
- Matériel et véhicule pour la Police 19 860.60€
- City-stade 49 995,60€
- Aire de camping-cars 229 080,85€
- Clôture sécurité école Mélusine 13 738,97€
- Paratonnerres 29 478,00€
- Renfort réseau Dalkia Château 2 858,74€
- Mise en conformité Chapelle St Laurent 3 831,60€
- Mur Jardin Française 374 021,18€
- Chauffage Centre des Fontaines 2 632,68€
- TX électrique Restos du cœur 10 567,85€
- AMO Collégiale 84 621,00€
- Voirie rue Sémichon 74 654,22€
- Honoraires VD3 20 279,52€
- Voirie rue J. Anquetil 180 571,08€
- Ascenseurs Mairie 23 847,12€
- Mission coordination sécurité Collégiale 21 204,22€

L'endettement de la ville est en baisse et est au 31/12/2018 inférieur au 10 000 000€ (9 797 005€).



Toutes les priorités du budget primitif 2018 ont été réalisées. C'était l'enjeu et il a été tenu.

3) Budget principal

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

3.1 Résultat global

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 1 158 851,62€ se décomposant comme suit :

VILLE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	12 012 356,07	9 958 709,35	2 053 646,72
INVESTISSEMENT	2 766 461,80	3 704 052,56	- 937 590,76
RESTES A REALISER	146 735,21	- 103 939,55	42 795,66
RESULTAT 2018			1 158 851,62

3.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 12 012 356.07€

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, loyers...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux produits exceptionnels.

Les recettes de fonctionnement pour 2018, se répartissent de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2016	CA 2017	CA 2018
O13 Atténuation de charges	357 021,68	394 878,47	309 429,29
70 Produits des services	418 556,96	429 985,51	396 730,13
73 Impôts et taxes	7 025 894,17	7 968 424,60	7 745 072,95
74 Dotations, subventions	2 875 858,11	2 062 010,06	2 041 435,14
75 Autres produits de gestion courante	209 594,73	142 254,50	140 042,52
76 Produits financiers	5,40	6,41	6,35
77 Produits exceptionnels	59 669,37	236 328,80	40 093,91
Total recettes réelles	10 946 600,42	11 233 888,35	10 672 810,29
O42 Opérations d'ordre entre sections	1 105 877,65	329 710,01	247 216,87
Total des recettes réelles+ordres	12 052 478,07	11 563 598,36	10 920 027,16
Excédent reporté N-1	1 103 251,68	1 040 199,70	1 092 328,91
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 155 729,75	12 603 798,06	12 012 356,07

Chapitre O13 – il comprend notamment les remboursements de rémunérations de nos agents suite aux arrêts maladie et les remboursements par l'Etat de nos contrats aidés.

Chapitre 70 – Il concerne les produits des services du domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la cantine scolaire (145 889.13€), la garderie municipale (14 479.31€), le ramassage scolaire (8 040€), le remboursement de la mise à disposition de 2 de nos agents au CCAS (59 792.49€), et d'autres recettes comme les concessions dans les cimetières (7 510.33€), entrées fouilles du Bois l'Abbé (11 918.43€), entrées de nos animations (11 085.50€)...

Chapitre 73 – Il concerne de nombreuses recettes, mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. En 2018, les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté :

- Taux taxe d'habitation : 23.66%
- Taux taxe sur le foncier Bâti : 31.30%
- Taux taxe sur le foncier non Bâti : 53.50%

D'autres postes importants : L'attribution de compensation reversée par la COM de COM des villes sœurs (1 620145€) suite au transfert de la fiscalité , le fonds national de garantie individuelle des ressources communales (918 386€), la taxe sur la consommation finale d'électricité (110 633€), la taxe additionnelle sur les droits de mutation (182 779.45€), les droits de place marché (30 402.60€), les droits d'occupation du domaine public (20 232.20€), les emplacements publicitaires (35 487.55€)...

Chapitre 74 – Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

Chapitre 75 – Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (logements communaux : 108 874.43€ et salles communales : 26 608.90€)...

Chapitre 76 – Se trouvent les intérêts des parts sociales détenues par la Commune au Crédit Agricole de Haute-Normandie et à la Caisse d'Épargne : 6.35€

Chapitre 77 – Il comprend principalement des remboursements de sinistres.

3.3 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 9 958 709.35€. Elles sont constituées par les salaires du personnel Municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matière premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2016	CA 2017	CA 2018
O11 - Charges à caractère général	2 295 926,09	2 347 754,18	2 365 001,33
O12 - Charges de personnel	6 047 554,31	5 702 604,62	5 600 389,23
O14 - Atténuation de produits	169 905,00	101 249,00	109 256,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 539 813,39	1 791 672,53	1 427 774,30
66 - Charges financières	369 388,68	133 792,00	151 020,45
67 - Charges exceptionnelles	6 782,37	3 763,67	11 083,62
68 - Dotations aux provisions	3 000,00	3 000,00	-
Total dépenses réelles	10 432 369,84	10 083 836,00	9 664 524,93
O42 Opérations d'ordre entre sections	1 135 736,80	523 550,11	294 184,42
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 568 106,64	10 607 386,11	9 958 709,35

Chapitre O11 – Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, éclairage public, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives et scolaires, frais d'affranchissements, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie, l'alimentation pour la cantine scolaire, les impôts et taxes versés par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance...

Chapitre O12 – Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Ce chapitre a enregistré une baisse de 1.80 % qui s'explique principalement par le non remplacement des agents retraités et une réorganisation des services.

Les salaires représentent 58% des charges de fonctionnement réelles de la commune (effectifs p 14).

Chapitre 65 – Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- Au versement des indemnités, frais de mission et cotisations des élus pour : 90 647.30€
- A la subvention versée au CCAS : 262 000€
- Aux subventions versées aux associations : 357 314€
- A la subvention versée pour l'équilibre du budget annexe :
 - Musée : 394 850€
 - Théâtre : 182 628€
 - Camping : 5 242€

Chapitre 66 – Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 – Ce chapitre regroupe principalement les titres annulés sur l'exercice antérieur.

Chapitre O42 – Il s'agit des dotations aux amortissements et aux charges financières.

Chapitre O14 – Il s'agit du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

3.4 Les recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 2 913 197.01€. Elles se répartissent de la façon suivante :

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2016	CA 2017	CA 2018
13 - Subventions d'investissement	57 709,13	87 105,85	622 263,78
16 - Emprunts	900 000,00	629 940,00	650 000,00
21 - Immobilisations corporelles	11 343,60	-	-
10 - FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent capitalisé	481 034,50	691 275,78	1 336 748,81
165 - Dépôts et cautionnements reçus	859,59	2 400,00	5 000,00
27 - Autres immobilisations financières	5 000,00	7 500,00	5 000,00
O40 - Opérations d'ordre entre sections	1 135 736,80	523 550,11	294 184,42
O41 - Opérations patrimoniales	8 860 976,78	1 871 168,12	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 452 660,40	3 812 939,86	2 913 197,01

Chapitre 13 – Ce chapitre retrace les subventions reçues comme suit :

- 340 646.20€ pour le mur du Jardin Français
- 60 437.75€ pour la vidéo-protection
- 54 077.49€ pour l'aire de camping-cars
- 22 913.90€ pour le city-stade
- 111 048.29 pour les travaux de voirie (rue J. Anquetil, rue Sémichon...)
- 22 197.48€ pour les bâtiments communaux (gymnase, écoles)...

Chapitre 16 - Ce chapitre correspond à un emprunt contracté pour un montant global de 650 000€ répartis comme suit :

- 30 000€ pour des réparations sur les bâtiments classés
- 18 000€ pour les ascenseurs Mairie
- 120 000€ pour la vidéo-protection
- 161 000€ pour l'aire de camping-cars
- 136 000€ pour les travaux de voirie
- 50 000€ pour du matériel technique
- 35 000€ pour les travaux de restauration de la Collégiale
- 100 000€ pour les travaux en régie

Chapitre 10 – Il est constitué du remboursement du FCTVA à hauteur de 113 090.48€, de la taxe d'aménagement 19 784.06€ et de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 904083.04€ (550 423.41€ en 2017).

L'excédent de fonctionnement capitalisé permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année N-1.

Chapitre 165 – Il est constitué du remboursement de la caution SARL Ferment.

Chapitre 27 – Il est constitué du remboursement d'un prêt à une association de 5 000€.

Chapitre O40 – Ce chapitre comprend :

- l'indemnité de réaménagement d'emprunts auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne pour 75 672.93€
- Les dotations aux amortissements pour 218 511.49€

3.5 Les dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 3 807 992.11€.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2016	CA 2017	CA 2018
001 - Solde d'exécution reporté	470 001,35	604 549,00	907 534,15
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 105 877,65	329 710,01	247 216,87
041 - Opérations patrimoniales	8 860 976,78	1 871 168,12	-
10 - Dotations, fonds divers et réserves			1 986,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 032 285,55	962 284,77	1 010 843,67
20 - Immobilisations incorporelles	4 196,00	2 219,40	59 439,60
204 - Subventions d'équipement	26 304,90	25 880,50	42 773,00
21 - Immobilisations corporelles	96 268,47	127 736,62	393 674,63
23 - Immobilisations en cours	584 125,04	479 367,40	1 144 524,19
27 - immobilisations financières		2 500,00	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 180 035,74	4 405 415,82	3 807 992,11

Chapitre O40 - Ce chapitre comprend les travaux en régie pour 247 216.87€.

Chapitre 16 - Il correspond au remboursement de l'annuité de la dette

Chapitre 20 – Il est constitué de :

- L'étude de faisabilité d'une médiathèque 17895€
- Des diagnostics pour l'étude de faisabilité d'une médiathèque 38 964€
- De l'acquisition des progiciels Etat-Civil dématérialisation COMEDDEC 660€

Chapitre 204 – Il est constitué de :

- La participation avec la mairie du Tréport pour des travaux de voirie carrefour Gounod 10 813€
- De l'acquisition de 8 conteneurs enterrés 31 960€

Chapitre 21 - Il est constitué des points ci-dessous :

- Acquisition matériel voirie : 20 017.55€
- Vidéo protection 185 084.45€
- Matériel informatique 12 990.48€
- Matériel Services techniques 56 902.53€
- Matériel Fêtes et cérémonies 3 142.80€
- Matériel pour le service jardin 17 999.16€
- Matériel écoles/cantines 36 526.85€
- Matériel sport 2 229.09€
- Matériel et véhicule pour la Police 19 860.60€...

Chapitre 23 - Il est constitué des points ci-dessous :

- Travaux au cimetière 15 125,20€
- City-stade 49 995,60€
- Aire de camping-cars 229 080,85€
- Volet roulant salle audiard 1 554,00€
- Clôture sécurité école Mélusine 13 738,97€
- Paratonnerres 29 478,00€
- Renfort réseau Dalkia Château 2 858,74€
- Mise en conformité Chapelle St Laurent 3 831,60€
- Mur Jardin Française 374 021,18€
- Chauffage Centre des Fontaines 2 632,68€
- TX électrique Restos du cœur 10 567,85€
- Réparation Serre 3 108,00€
- AMO Collégiale 84 621,00€
- Voirie rue Sémichon 74 654,22€
- Honoraires VD3 20 279,52€
- Voirie rue J. Anquetil 180 571,08€
- Ascenseurs Mairie 23 847,12€
- Mission coordination sécurité Collégiale 21 204,22€
- Reprise voirie s/accident jardinière 3 354,36€

4) Les budgets annexes**4.1 Le budget annexe Théâtre**

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0.80€ et un excédent d'investissement de 41 893.46€ se décomposant comme suit :

THEATRE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	401 892,55	401 891,75	0,80
INVESTISSEMENT	54 672,50	12 779,04	41 893,46

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 401 892.55€ dont :

- 48 294.34€ de droits d'entrées
- 167 844.91€ de subventions (Etat 62 500€- Région 47 960€ - Département – 17 000€ - 40 384.91€ Autres)
- 206 472€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 401 891.75€ dont :

- 226 862.20€ de charges à caractère général (196 455.57€ pour les spectacles)
- 158 969.21€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 54 672.50€ dont :

- 38 612.16€ de résultat reporté 2017
- 16 060.34€ de dotations aux amortissements

Dépenses d'investissement 12 779.04€ dont :

- 779.00€ de matériel informatique
- 8 932.97€ de matériel technique
- 3 067.07€ de mise aux normes salle SMALA

4.2 Le budget annexe Musée

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2.79€ et un déficit d'investissement de 47 024.19€ € se décomposant comme suit :

MUSEE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	491 797,82	444 770,84	47 026,98
INVESTISSEMENT	333 312,16	380 336,35	- 47 024,19
RESULTAT 2018			2,79

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 491 797.82€ dont :

- 15 342.18€ de remboursement des indemnités maladie
- 66 338€ de droits d'entrées
- 394 850€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 444 770.84€ dont :

- 45 746.12€ de charges à caractère général
- 389 487.60€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 333 312.16€ dont :

- 299 791.23€ de résultat reporté 2017
- 6 270.20€ de dotations aux amortissements
- 16 890.73€ de dotations, fonds divers
- 10 360€ de subventions

Dépenses d'investissement 380 336.35 € dont :

- 315 058.19€ de dotations, fonds divers
- 30 720€ pour l'achat de deux vases
- 5 484.22€ de matériel (déshumidificateur, escabeaux...)
- 27 153.94€ de remboursement du capital de la dette

4.3 Le budget annexe Camping

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1.81€ et un excédent d'investissement de 4 353.23€ se décomposant comme suit :

CAMPING

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	69 905,37	69 903,56	1,81
INVESTISSEMENT	4 353,23	-	4 353,23

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 69 905.37€ dont :

- 61 605.58€ de droits de place
- 5 252€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 69 903.56€ dont :

- 21 701.88€ de charges à caractère général
- 46 750.63€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 4 353.23€ dont :

- 2 902.20€ de résultat reporté 2017
- 1 451.05€ de dotations aux amortissements

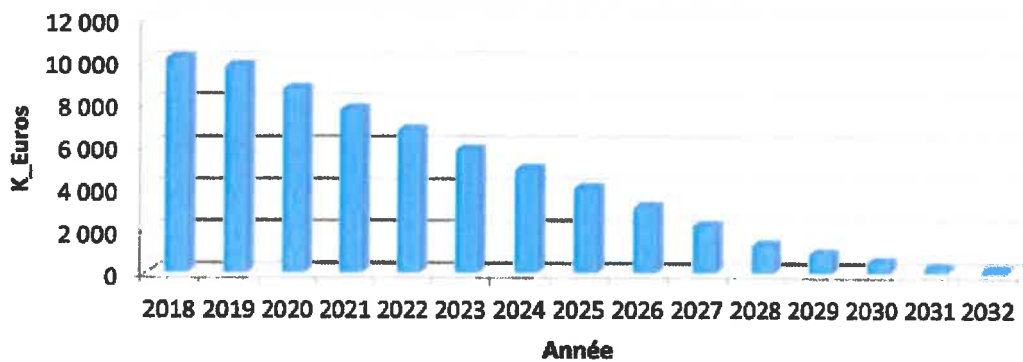
Dépenses d'investissement 0€ .

5) Endettement du budget Ville

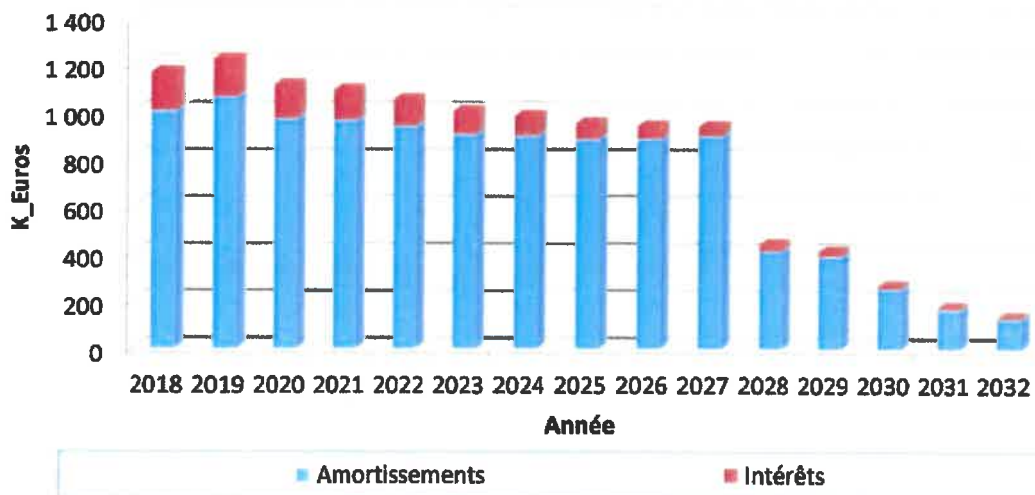
Au 31 décembre 2017 le montant de l'encours de la dette restant dû était de 10 152 392€ : 1 378€ par habitant pour la commune et 849€ par habitant pour la moyenne de la strate , il est de 9 797 005.26€ au 31 décembre 2018 : 1 330€ par habitant pour la commune soit une baisse de 3.80% qui va dans le sens de l'objectif fixé à savoir, malgré un contexte difficile, réduire l'encours de la dette.

Sans nouvel emprunt, la commune rejoindrait vers 2020 la moyenne de la strate.

Extinction de la dette



Remboursement des annuités

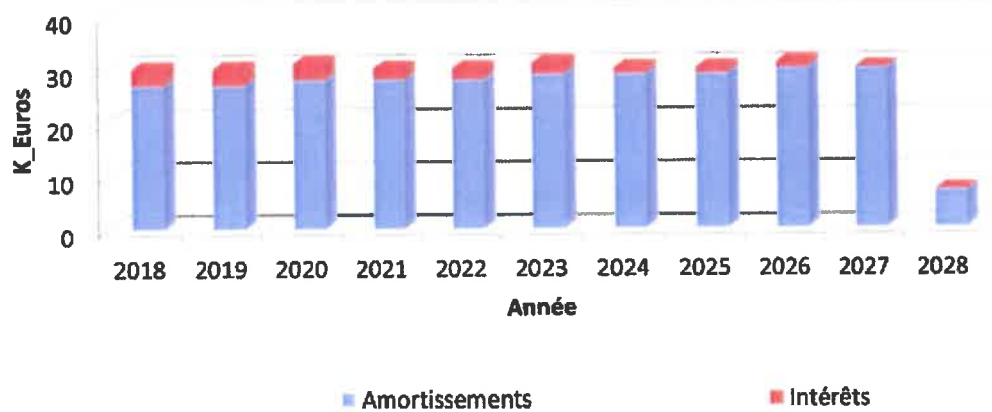


Endettement du budget annexe Musée

Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette du budget annexe Musée est de 265 613€.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
C.R.D. Date départ	293	266	239	211	182	154	126	96	67	37	7

Remboursement des annuités



Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Amortissements	27	27	28	28	28	29	29	29	30	30	7
Intérêts	3	3	3	2	2	2	1	1	1		

6) Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition votés par la commune n'ont pas subi d'augmentation depuis 2007, les taux de 2018 sont les suivants :

Taxes	
Taxe d'habitation	23.66%
Taxe foncière bâti	31.30%
Taxe foncière non bâti	53.50%

Le produit des impôts (taxe d'habitation et taxes foncières) perçue en 2018 s'élève à 4 659 440€

7) Principaux ratios

2017	Montant en € 2017	Montant en € par habitant			
		Communes	Département	Région	National
Excédent brut de fonctionnement	1 340 775,00	182,00	266,00	198,00	202,00
Total des produits de fonctionnement = A	11 067 471,00	1 503,00	1 554,00	1 245,00	1 161,00
Total des charges de fonctionnement = B	10 111 259,00	1 373,00	1 383,00	1 121,00	1 030,00
Résultat comptable = A-B	956 212,00	130,00	171,00	124,00	131,00
Produits de fonctionnement réels	10 897 804,69	1 480,00	1 484,00	1 196,00	1 119,00
Charges de fonctionnement réelles	9 627 916,28	1 307,00	1 244,00	1 020,00	939,00
CAF Brute	1 269 888,41	172,00	240,00	176,00	180,00
Remboursement du capital	960 011,96	130,00	95,00	71,00	99,00
CAF Nette	309 876,45	42,00	117,00	81,00	101,00

2018

	Montant en € 2018	Communes
Excédent brut de fonctionnement	1 377 506,00	191,67
Total des produits de fonctionnement = A	10 501 341,87	1 461,16
Total des charges de fonctionnement = B	9 540 024,06	1 327,40
Résultat comptable = A-B	961 317,81	133,76
Produits de fonctionnement réels	10 501 341,87	1 461,16
Charges de fonctionnement réelles	9 245 839,64	1 286,47
CAF Brute	1 255 502,23	174,69
Remboursement du capital	1 005 386,53	139,89
CAF Nette	250 115,70	34,80

La situation de la ville de EU s'améliore mais reste très fragile :

- 1) L'excédent brut de fonctionnement augmente de 55.60% depuis 2014
- 2) Le résultat comptable augmente de 13.80% depuis 2014 malgré la baisse de nos recettes réels. La maîtrise de nos dépenses et notre gestion rigoureuse ont permis ce résultat
- 3) La capacité financière brute augmente de 14.80% depuis 2014 et nous permet aujourd'hui de rembourser l'annuité d'emprunt en capital
- 4) La capacité financière nette augmente de 41.90%.

8) Effectifs des Services Communaux

Les effectifs des services Communaux se répartissent comme suit :

Grades ou emplois - au 31/12/2018	Catégorie	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC
Directeur Général des Services	A	1	1		
FILIERE ADMINISTRATIVE		38	32	0	0
Attaché Principal	A	1	1		
Attaché	A	3	2		
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3	3		
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1		
Rédacteur	B	2	2		
Adjoint administratif principal de 1ère classe (échelle C3)	C	7	7		
Adjoint administratif principal de 2ème classe (échelle C2)	C	8	6		
Adjoint administratif (échelle C1)	C	12	9		
FILIERE TECHNIQUE		87	81	2	1
Ingénieur principal	A	0	0		
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0		
Technicien	B	2	2		
Agent de maîtrise principal	C	12	11		
Agent de maîtrise	C	3	2		
Adjoint technique principal de 1ère classe (échelle C3)	C	20	20		
Adjoint technique principal de 2ème classe (échelle C2)	C	26	25		
Adjoint technique (échelle C1)	C	23	21	1 (14h22) 1 (17h30)	1 0
FILIERE SPORTIVE		1	0	0	0
Educateur des APS de deuxième classe	B	1	0		
FILIERE SOCIALE		9	6	0	0
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles (échelle C3)	C	5	5		
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles (échelle C2)	C	4	1		

FILIERE CULTURELLE		17	11	0	0
Conservateur du patrimoine en chef	A	1	0		
Conservateur du patrimoine 1ère classe	A	1	0		
Attaché de conservation du patrimoine	A	4	3		
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	0		
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe (échelle C3)	C	3	3		
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (échelle C2)	C	3	2		
Adjoint du patrimoine (échelle C1)	C	4	3		
FILIERE ANIMATION		1	1	0	0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe (échelle C3)	C	1	1		
Adjoint d'animation principal de 2ème classe (échelle C2)	C	0	0		
FILIERE SECURITE		8	4	0	0
Brigadier chef principal	C	3	1		
Gardien-brigadier (échelle C2)	C	5	3		
TOTAL GENERAL		161	135	2	1

TC : Temps complet

TNC : Temps non complet

AGENTS NON TITULAIRES	Catégorie	Secteur	Statut
1 attaché - Directeur du Théâtre	A	THEATRE	Contractuel
3 Adjoints techniques / TC	C	SERVICE TECH.	Contractuel
2 Adjoints administratifs / TC	C	THEATRE	Contractuel
2 adjoints techniques / TC	C	THEATRE	Contractuel
1 adjoint du patrimoine / TC	C	ARCHEO	Contractuel
2 adjoints techniques / TC	C	POPULATIO N	Contractuel
3 Adjoints techniques / TC	C	ECOLES	Remplacement

Envoyé en préfecture le 08/02/2019

Reçu en préfecture le 08/02/2019

Affiché le

SLO

ID : 076-217602556-20190207-2019029DEL-DE